

Accord de pêche Maroc-EU: A un mois de l'expiration, l'UE fébrile et le Maroc serein

18.06.2023 Accord de pêche Maroc-EU: A un mois de l'expiration, l'UE fébrile et le Maroc serein

Dans un mois, l'accord de pêche Maroc-Union européenne (UE) sera caduc et aucune négociation entre les deux partenaires n'est à l'horizon, selon les Européens qui réfléchissent à un moyen de proposer une nouvelle formule au Royaume. Le Maroc pour sa part, semble adopter une position neutre et apaisée.

L'accord de pêche Maroc-UE, entré en vigueur le 18 juillet 2019, arrive à péremption le 17 juillet prochain, de quoi créer de l'agitation dans les milieux européens embourbés dans une crise interne.

Pour la première fois, des voix supposent la non-reconduction de cet accord dont l'Espagne, est le plus le grand bénéficiaire. Grâce à la pêche dans les côtes atlantiques marocaines, le voisin ibérique récolte 20% de la production européenne totale de pêche et est le premier pays de l'UE dans ce secteur.

Au fur et mesure que le compte à rebours avant la date d'expiration approche, les crispations du côté espagnol se font de plus en plus ressentir. Même les voix politiques les

plus anti-marocaines chez le voisin du sud de l'Europe, commencent à hausser le ton pour exiger la reconduction de l'accord ou la recherche de solutions alternatives pour protéger les revenus d'au moins un millier de familles de pêcheurs et d'une industrie qui nourrit tout le pays et contribue à l'essor touristique de l'Espagne.

Pour autant, aucune discussion ou négociation n'est en cours pour la reconduction de cet accord, selon l'Union européenne. En cause, une situation compliquée en interne au niveau de l'Union européenne depuis la décision de la Cour de justice européenne d'invalider l'accord en septembre 2021, et l'appel de cette décision formulé par le Conseil de l'Union européenne quelques jours plus tard.

Pendant ce temps, le Maroc qui fut demandeur à une époque, est devenu observateur et laisse les Européens s'extirper d'une situation propre à eux, d'autant plus qu'actuellement le Royaume peut trouver des remplaçants aux Européens très facilement.

Il est déjà lié par des accords de pêche avec plusieurs pays comme la Russie qui est en pôle position pour récupérer la place des Européens, mais aussi avec la Grande-Bretagne, qui a donné une réponse cinglante aux membres de la milice algérienne du polissario qui souhaitait remettre en cause l'accord d'association avec le Maroc. La Chine, l'Inde, la Turquie figurent aussi sur la liste de pays potentiellement remplaçants, si le Maroc le souhaite.

L'actuelle posture du Maroc s'explique par une nouvelle

politique extérieure du pays qui adopte le ton de la fermeté et réclame de la clarté par rapport aux positions de ses partenaires sur le sujet de sa souveraineté nationale et de son intégrité territoriale.

Il faut le dire, le Maroc n'était intéressé par ces accords que pour servir une victoire diplomatique puisque l'étendue géographique qu'ils couvraient s'étend au Sahara marocain. Sauf qu'aujourd'hui, la donne a changé et Rabat ne souhaite plus être au cœur d'un chantage politique.

Le Maroc n'est plus dans cette configuration, il ne souhaite plus monnayer ses ressources naturelles contre un retour financier et une épée de Damoclès agitée continuellement ou à se trouver obligé de se justifier sur ce qui lui revient de droit. Il recherche des partenariats sérieux, respectueux, et forts entre Etats forts, avec ces mêmes pays qui étaient seulement des clients.

Le Royaume est donc dans une nouvelle phase de sa politique et de son positionnement et ces accords ne représentent pas cette vision et à cet état d'esprit marocain.

La balle est sans conteste dans le camp européen qui se doit de fournir une réponse claire et se mettre à jour et en conformité dans tous ses instruments, au lieu de souffler le chaud et le froid.

La Cour européenne de justice doit rendre son verdict concernant l'appel formulé par l'UE au sujet de la conformité

des accords. Ce sera l'occasion d'observer quelle position adoptera l'Europe surtout à la lumière de la réponse, sur le même sujet, de la cour britannique.

Source

: <https://fr.hespress.com/319012-accord-de-peche-maroc-eu-a-un-mois-de-lexpiration-lue-febrile-et-le-maroc-serein.html>